

LE PREMIER CARDINAL CANADIEN.

L'ÉLÉVATION au Cardinalat d'un prélat canadien est pour notre pays un si grand honneur ; c'est pour l'avenir politique et religieux du Dominion un évènement si important, que le *Bazar* doit à ses lecteurs le récit complet et fidèle des cérémonies qui ont eu lieu à Québec tant pour la remise de la calotte que pour la cérémonie d'investiture de S. Em. le Cardinal Taschereau.

Nous consacrons donc à ce récit une grande partie du troisième numéro du *Bazar*. Dans le prochain numéro, nous rendrons compte des fêtes qui ont eu lieu à l'occasion de la remise du *pallium* à notre vénérable Archevêque.

FÊTES DE QUÉBEC.

Dans son allocution au Consistoire du 7 juin dernier, S. S. Léon XIII annonçait les nouveaux cardinaux qu'il venait de créer. Après avoir parlé de la France où trois Cardinaux ont été choisis, Sa Sainteté ajoutait :

“ Les Etats fédérés de l'Amérique et la région du Canada appellent ensuite Notre attention. L'état florissant de la religion catholique dans cette confédération, floraison qui s'étend chaque jour et s'augmente de nouveaux accroissements ; la constitution même et la forme à laquelle, conformément aux lois des saints canons, ces Eglises s'adaptent chaque jour d'avantage, tout cela Nous avertit d'une certaine manière et Nous réclame presque de recevoir parmi les cardinaux quelques autres des principaux évêques de ces régions.

“ Quant aux Canadiens, tout le monde a constaté avec quelle fermeté d'âme ils adhèrent à la foi catholique, de quel amour sincère ils sont portés pour l'Eglise, combien abondamment ils ont prouvé, en un temps très difficile, leur piété et leur fidélité envers le Pontife romain.

“ C'est pourquoi Nous ne mettons pas le moins du monde en doute que l'élévation à une si haute dignité d'un des archevêques canadiens ne doive tourner à l'honneur de la religion catholique, au bien et à la prospérité du peuple canadien, et qu'elle n'augmente et confirme ces dispositions hautement favorables pour l'Eglise romaine.

“ Ceux donc qu'aujourd'hui Nous avons résolu d'appeler de diverses régions du monde, dans votre Collège, sont :

“ Alexandre Taschereau, archevêque de Québec,

Cette heureuse nouvelle, honneur inespéré pour le Canada tout entier, fut officiellement connue à Québec le 7 juin par une dépêche envoyée à l'archevêché, et excita de suite des transports d'enthousiasme et de reconnaissance envers le Souverain-Pontife.

L'Assemblée législative de Québec accueillit par des applaudissements unanimes l'annonce de l'élévation de Mgr. Taschereau au cardinalat, et adopta à l'unanimité une adresse à Son Eminence. A cette adresse présentée par M. Taillon, secondé par M. Mercier, s'empressa d'adhérer M. Lynch au nom des protestants. L'honorable membre fit mention des services rendus par Mgr. Taschereau et présenta au nouveau cardinal les félicitations des Irlandais.

Le lendemain les membres de l'Assemblée législative et du Conseil Législatif, conduits par leur président, se rendirent en corps au palais archiépiscopal pour présenter l'adresse à Son Eminence qui y répondit en ces termes :

Honorables Messieurs du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative.

“ J'accepte avec joie et gratitude l'adresse que vous avez été assez bons de me présenter, à l'occasion de mon élévation au Cardinalat.

“ Dans son admirable Encyclique *Immortale Dei*, le Souverain Pontife Léon XIII, après avoir parfaitement défini les droits et les rapports réciproques de l'Eglise et de l'Etat, consacre plusieurs pages à démontrer les avantages inestimables qui résultent de leur accord. Votre démarche est une preuve évidente des bons rapports qui existent entre l'Eglise et l'Etat dans notre province de Québec et j'oserais dire dans tout le Canada. Je suis pleinement convaincu que Sa Sainteté l'apprendra avec la plus grande satisfaction.

“ En choisissant un enfant de cette province, le successeur de Mgr de Laval, pour l'associer à sa sollicitude universelle, il a resserré les liens qui unissent notre pays au Saint-Siège, et imprimé à nos rapports civils avec les membres des autres croyances religieuses un caractère tout spécial de cordialité, gage d'harmonie et de prospérité pour notre pays.

“ Lors de mes fréquents voyages à Rome, j'ai eu plus d'une fois l'occasion de converser avec de hauts personnages, des rapports qui existent entre l'Eglise Catholique et les autorités civiles, particulièrement en cette province de Québec. Ils m'ont souvent exprimé leur admiration pour la vraie liberté et la protection dont vous jouissez sous l'égide du drapeau anglais ; plusieurs ont même exprimé le vœu que toutes les nations chrétiennes pussent jouir d'un pareil état de choses. Ce qui les avait plus particulièrement frappés est la concorde admirable qui fait la base de notre système d'éducation, système dans lequel l'Eglise et l'Etat se prêtent une aide mutuelle pour former à la fois de bons chrétiens et de bons citoyens.

“ Sans doute, en cela comme en toute autre œuvre humaine, nos lois ont leurs imperfections inévitables mais leur perfection vient de ce qu'elles sont aussi peu imparfaites que possible.

“ Encore une fois, honorables messieurs, veuillez accepter l'expression de ma gratitude et mes meilleurs souhaits pour la prospérité de notre commune patrie.”

Les derniers mots de cette réponse furent couverts par des applaudissements enthousiastes.

Dès le matin Québec a pris un air de fête. Les démonstrations de joie se sont continuées dans la soirée. Tous les citoyens distingués se sont empressés d'aller présenter leurs respectueux hommages à la nouvelle Eminence.

L'un des incidents les plus remarquables de la réception fut la visite de Sa Grandeur l'évêque anglican Bond, accompagné des diacres Carmichael, Mills, Henderson et Evans qui sont venus présenter leurs félicitations à Son Eminence. Ces distingués visiteurs furent présentés par les honorables MM. Wurtele et Lavallée. A leur arrivée Son Eminence descendit de son trône et vint converser quelque temps avec eux.

Les personnes présentes ont fait de leur côté une réception enthousiaste à ces dignitaires de l'Eglise protestante. Conseillers législatifs et députés, ainsi que les citoyens de la capitale réunis sur le seuil du palais ont ouvert leurs rangs pour les laisser passer et s'inscrire les premiers dans le livre des visiteurs. MM. A. T. Gault, Richard White et l'honorable M. Irvine qui les accompagnaient ont reçu les mêmes marques de déférence de la part des visiteurs catholiques.

La démarche de Sa Grandeur l'évêque Bond a causé un vif plaisir aux Canadiens-Français qui y voient une preuve de la sympathie que professent l'une pour l'autre les deux races en cette province.